

Aide à la personne



Le service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Il a été créé en 1990. Il assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort (toilette, prévention des escarres...) et des soins techniques infirmiers en collaboration avec les infirmiers libéraux. Avec une capacité limitée à 37 places, ce service s'adresse, d'une part, aux personnes de plus de 60 ans malades ou dépendantes, et d'autre part, sur dérogation, aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes d'une pathologie chronique.

[En savoir plus](#)

Le service d'Aide à Domicile (SAAD)

Il a été créé en 1981 sous l'appellation "Service d'Aide Ménagère", pour aider les personnes âgées dans les tâches de la vie courante.

D'abord un service de prévention, il participe aujourd'hui au maintien à domicile des personnes handicapées, âgées, dont l'état de santé ou de dépendance nécessite une assistance. Il permet de maintenir le lien social et d'apporter de l'aide dans les actes de la vie courante.

[En savoir plus](#)